

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES: Avis aux parents

EXPÉDITEUR: Siriki Diabagaté, directeur des services financiers

Copie à : Ronald Ajavon, Directeur général aux affaires

Bernard Roy, Directeur général à l'éducation Lucie Pineau, Chef des services financiers

André Messier, Directeur général adjoint à l'éducation Claude-Jean Harel, Coordonnateur des communications

DATE: 14 septembre 2017

OBJET: Disponibilité du paiement par débits préautorisés (DPA)

MESSAGE

Tel qu'annoncé dans la note de service du 15 août dernier, nous avons le plaisir de vous annoncer que le paiement par débits préautorisés (DPA) pour les frais de la prématernelle est désormais disponible.

Tous les parents désirant se prévaloir de cette option de paiement sont invités à remplir le formulaire d'adhésion au débit préautorisé (DPA) et à le retourner à l'adresse courriel suivante : recevables@cefsk.ca.

Vous trouverez le formulaire DPA sur le site internet du Conseil des Écoles Fransaskoises, à l'adresse suivante : www.ecolefrancophone.com.

Nous invitons tous les parents qui ont déjà envoyé des chèques postdatés, qui aimeraient opter pour le paiement par débits préautorisés, de bien vouloir remplir le formulaire et nous le renvoyer à l'adresse indiquée ci-dessus. Merci de bien vouloir mentionner dans votre courriel si vous souhaitez que vos chèques soient détruits, ou qu'ils vous soient renvoyés par la poste.

Pour toutes questions, veuillez communiquer avec le Service des communications au numéro sans frais 1.877.273.6661 ou directement au 306.719.7455.

Espérant avoir répondu à votre attente, Recevez nos meilleures salutations.

Siriki Diabagaté Directeur des services financiers



